

Les dessins « anti-hélicos » récompensés ce vendredi

Le concours organisé par la mairie de **Ramatuelle** et l'association Le Crayon a reçu 245 dessins venus de tous les continents. Un moyen de sensibiliser sur les nuisances dues aux hélicoptères.

« Ils ne s'attendaient pas à un tel succès. » Compte tenu de la rapidité de mise en place du projet, il s'agit d'un résultat magnifique, » s'enthousiasme Alexandre Faure, le président de l'association ramatuelleoise le Crayon et Manon Aubier, chargée de communication pour la commune de Ramatuelle.

Les participants au concours de dessin « sous les pales des hélicos, la plage de Pampelonne » ont eu un mois - entre le 14 septembre et le 14 octobre - pour envoyer leurs œuvres. « Il y a eu un vrai engagement de la part des dessinateurs qui ont dessiné spécifiquement pour le concours. Les créations sont très riches, pétillantes d'idées. Les dessinateurs ont fait preuve d'intelligence et glissé des références cinématographiques »

Ce vendredi à 19 h aura lieu l'inauguration de l'exposition - ouverte à tous - rassemblant les dessins. Les trois lauréats, choisis par un jury de professionnels, seront également annoncés.

132 candidats venus de 46 pays

Ensuite, entre le 2 et le 14 novembre, l'exposition sera déplacée à la



salle du Garage. Le gagnant remportera un prix de 5 000 euros et un affichage à l'entrée du village et sur la route des plages.

Le deuxième touchera un prix de 2 500 euros et le troisième de

1 250 euros. Grâce aux relais de deux importantes associations de dessin de presse, *Cartoon for Peace* et *France Cartoon*, le concours a réuni 132 candidats venus de 46 pays.

Tous n'étant pas des habitués de Ramatuelle, la Mairie a « constitué un dossier qui retrace l'affaire des hélicoptères dans la commune », explique Manon Aubier, à l'origine du concours. L'objectif ? « Conti-

nuer à animer le débat et à interpeller sur ce dossier d'une façon plus originale. » Car le problème des hélicoptères à Ramatuelle n'est pas nouveau : « Il s'agit d'un dossier très ancien, chaque année le maire alerte les services de l'État sur la pollution sonore et autres nuisances, rappelle Manon Aubier. Le 30 juillet, nous avons introduit un recours hiérarchique auprès de la Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili » Restée sans réponse, la municipalité espère interpeller grâce à ce concours dont la remise des prix coïncide, à deux jours près, avec l'ouverture de la COP 26 à Glasgow, dimanche. « La problématique de la pollution sonore et atmosphérique se retrouve à l'échelle nationale voire internationale », fait valoir Manon Aubier, qui espère que le sujet trouvera une résonance.

PHILIPPINE KAUFFMANN
pkauffmann@nicematin.fr

Savoir +

Cérémonie de remise des prix ouverte à tous, ce vendredi à 19 h. Espace Raphaël à Ramatuelle. Puis exposition à la salle d'exposition « Le Garage » du 2 au 14 novembre.



© Osama Hajjaj, Jordanie

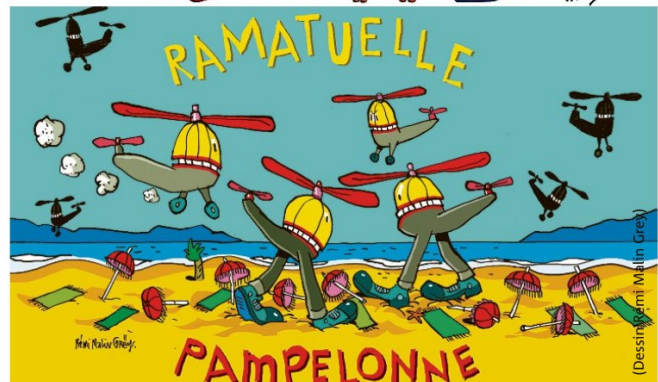


(Dessin O. Hajjaj, Jordanie)

(Dessin Ares - Cuba)



(Dessin Damien Glez - Burkina Faso)



(Dessin Nan Nour Greff)